

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

**DECISION N° 0141 /D/MINHDU DU 29 AVR 2025 PORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION
N°01571-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 05 MARS 2025 CORRIGEE PAR
LA LETTRE N°02155-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 26 MARS 2025 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DEGAGEMENT-REPROFILAGE ET EXECUTION DE LA
COUCHE DE ROULEMENT EN GRAVE LATERITIQUE AU QUARTIER NKOLKOUМОU PAR
NKOLBISSON DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINHDU (LIGNE
INTERVENTION D'URGENCE EN MATIERE DE VOIRIE) – EXERCICE 2025.**

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés
publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de
l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du
décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret
n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code
des marchés publics ;
Vu Le DCE suivant autorisation N°01571-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du
05 mars 2025 corrigée par la lettre N°02155-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ DMTR/EECA-
BYJ du 26 mars 2025.

Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°36 du 22 Avril 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant
l'attribution aux entreprises ci-dessous.

DECIDE :



Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Suivant autorisation N°01571-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 05 mars 2025 corrigée par la lettre N°02155-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 26 mars 2025, pour l'exécution des travaux de dégagement - reprofilage et exécution de la couche de roulement en grave latéritique au quartier Nkokoumou par Nkolbison dans la région du Centre.	Yaoundé	ETS TOUS TRAVAUX (ETT) BP. : 1 916 Yaoundé Tél. : 698 44 55 94	35 693 910	Deux (02) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

